

# RESSOURCES HUMAINES

## MANAGEMENT

**Action sociale**  
Un outil pour la gestion des RH p.70

## STATUT

**10 questions**  
Les infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels p.74

## MA CARRIÈRE

**Chargé de mission**  
«Europe»: un rôle et des missions à valoriser p.80

Retrouvez nos pages mobilité p.80

## CAHIER EMPLOI

**180**  
**petites annonces**  
Semaine du 23 au 29 septembre

## TENDANCES

### 29% des collectivités ont déjà eu recours à l'intérim

Selon le dernier baromètre RH des collectivités locales publié par Randstad (\*), 62% des collectivités interrogées envisagent une stabilisation de leurs effectifs en 2013. Un chiffre qui a progressé de 9% depuis trois ans.

«À rebours de la réputation de mauvaise gestion qui leur est souvent attachée, les collectivités rationalisent leurs recrutements», souligne Abdel Aïssou, directeur général du groupe Randstad France. Pour preuve, les DRH commencent à se saisir de la possibilité, ouverte depuis 2009, de recruter du personnel en intérim. 29% d'entre eux disent y avoir déjà recouru, 55% jamais et 16% reconnaissent n'en avoir jamais eu l'occasion. «Nous inscrivons notre offre de travail temporaire de façon complémentaire avec les centres de gestion dont nous respectons la prééminence», avance le dirigeant de Randstad.

#### Coût élevé

Les collectivités font davantage appel au travail temporaire pour recruter des agents d'entretien de locaux (29% des contrats), des agents de nettoyage, de collecte, de déchetterie (11%) et des techniciens de la voirie et des réseaux divers (10%). «Les sociétés d'intérim ont une vraie expertise à faire valoir sur les métiers techniques pour trouver rapidement des profils de rippeur, d'informaticien ou de gestion des déchets et contribuer ainsi à la continuité du service public, alors que les centres de gestion sont souvent pertinents sur les



GRUPE RANDSTAD FRANCE

**«Les sociétés d'intérim ont une vraie expertise à faire valoir sur les métiers techniques.»**

*Abdel Aïssou, directeur général du groupe Randstad France*

profils administratifs», commente le directeur du groupe. Parmi les raisons invoquées pour embaucher en intérim: les besoins occasionnels ou saisonniers (31% des réponses), les remplacements d'agent en congés de maladie (26%) ou encore l'accroissement temporaire d'activité (25%). Pour 47% des collectivités ayant déjà embauché des intérimaires, renouveler l'expérience est largement envisageable. Cependant, 41% d'entre elles – particulièrement des communes de taille moyenne – regrettent le coût trop élevé de l'intérim. *Gaëlle Gibrrière*

(\* Etude menée avec «emploi-public.fr», aux mois d'avril et mai, auprès de 568 professionnels des ressources humaines.

## QUE FAIRE QUAND...



**BERTRAND MÉONI,**  
directeur général adjoint des services de Toulon (165 000 hab., Var)

### Il faut remettre des collaborateurs dans le bain

Organisez une réunion «starter» de reprise et intéressez-vous à la façon dont se sont déroulées les périodes de congés des uns et des autres. Cela pourra permettre à chacun d'évoquer agréablement les moments de détente vécus. Entamez la réunion en dégagant la feuille de route de l'année qui redémarre pour remobiliser vos collaborateurs autour des projets essentiels. Puis présentez un bilan des événements marquants de l'année. En vous appuyant sur quelques chiffres clés, faites apparaître les étapes fortes des projets à venir, tout en précisant les écueils à éviter pour y parvenir. En fonction du degré d'adhésion de votre équipe, vous devrez bien sûr répéter ce message. Le calendrier institutionnel (électoral, budgétaire...) aide beaucoup lors de la reprise d'un travail d'équipe.